Saint-Colomban
la nature habitée

Rapport annuel 2014

Service de sécurité incendie

VILLE DE SAINT-COLOMBAN

Mars 2015

CONTENU

Introduction 1
Notre mission 1
Profil de la Municipalité 2
Profil du Service 2
Interventions 4
Formation et maintien des compétences 9
Équipements et véhicules 10
Bornes sèches et réservoirs 11
Activités de prévention 13
- Inspection des risques 13
- Les risques faibles 14
- Volet éducation du public 15
  - Formation 15
  - Communications 15
  - Le programme *Toujours Prêts !* 15
- Événements spéciaux 17
  - Entente relative au cas d'insalubrité morbide 18
  - Le Guide du citoyen après sinistre 18

Sécurité civile 19
Objectifs 2015 20

INTRODUCTION

En tant que directeur du Service de sécurité incendie, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel pour l'année 2014.

Dans ce rapport, vous serez en mesure de constater les différents objectifs établis ainsi que les résultats et statistiques des trois (3) divisions du Service, soit la division des opérations, de la prévention et de la sécurité civile.

Le Service a été grandement sollicité au cours de l'année. Différentes réalisations ont également vu le jour. Voici les grandes lignes :

Aux mois de mai et juillet, trois (3) pompiers ont été embauchés afin de pourvoir les postes laissés vacants par des départs volontaires en cours d'année.

Le budget octroyé au Service en 2014 a été de 727 920 $. Ce montant représente 5,06 % du budget général de la Ville. Le total des dépenses réelles a été de 737 808 $, ce qui représente un dépassement de coût de 9 888 $. Ce montant est attribuable, entre autres, aux appels d'entraide des services de sécurité incendie environnants que nous avons effectués lors d'incendies de bâtiments. Également, les pluies diluviennes des 13 et 24 juin ont provoqué des inondations. La Ville a dû décréter l'état d'urgence local le 24 juin car notre capacité de réponse aux sinistres a été dépassée. Ces deux événements ont nécessité plusieurs heures d'interventions de la part des pompiers.

Le dossier de la mise à jour du *Règlement municipal sur la sécurité incendie* s'est poursuivi en cours d'année. D'autres étapes sont nécessaires afin de faire adopter une nouvelle version aux élus. Nous devons travailler conjointement avec le Service d'aménagement, environnement et urbanisme afin d'assurer une cohérence dans la règlementation. Le nouveau règlement devrait être complété et adopté en 2015.

Le travail en vue de renouveler le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, en collaboration avec les divers services de sécurité incendie de la MRC, est en cours. Ce dossier est, somme toute, complexe et demande un effort constant afin de cheminer vers un renouvellement. Nous avons accusé un retard selon le plan de travail initial, mais poursuivons les rencontres en 2015 pour compléter les différentes étapes et finalement faire adopter le nouveau schéma vers la fin de l'année 2015.

Le projet de révision des plans d'intervention est toujours en cours et devrait se terminer à la fin mars 2015.

Le projet de déménagement de la tour de communication a débuté. Au départ, le tout devait être complété en novembre. Nous nous sommes heurtés à divers obstacles avec les différentes parties impliquées dans le dossier. Les travaux ont été suspendus en décembre et reprendront en mars 2015. Le projet devrait se terminer à l'été prochain.

NOTRE MISSION

- **Prévenir** les incendies et tout incident susceptible de survenir sur le territoire qui pourrait affecter la population, l'environnement ou le patrimoine bâti;
- **Intervenir** lors de situations d'urgence afin de sauvegarder la vie, l'environnement et les biens;
- **Soutenir** la population dans diverses situations dans le but de maximiser la résilience communautaire.

Le Guide des opérations du Service a été créé et présenté à l'ensemble du personnel. Ce Guide se veut un outil très intéressant. Il décrit les différentes façons de procéder au Service. Il est, en quelque sorte, l'âme du Service. La partie «Prévention» sera intégrée au Guide en 2015.

Des discussions ont eu lieu en cours d'année afin de procéder à un regroupement des services de sécurité incendie de la Municipalité de Mille-Isles et de la Ville. Le projet est reporté en 2015.

La direction du Service a continué les négociations en vue de renouveler la convention collective des pompiers.

Lors de la présentation du bilan de l'année 2014 en décembre dernier, nous avons remis des certificats de reconnaissance afin de souligner les anniversaires d'années de service de trois pompiers, soit :

- Stéphane DeLasablonnière, 15 ans;
- Rémy Filiatrault, 15 ans;
- Matthieu Auger, 10 ans.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Simon Harvey, directeur

PROFIL DE LA MUNICIPALITÉ

Le Service de sécurité incendie a pour mandat de protéger un territoire de 94,24 km^2 avec plus de 220 kilomètres de route. Nous desservons une population de plus de 15 003 citoyens. Nous retrouvons plus de 51 100 bâtiments totalisant une richesse foncière de près de 1,9 milliard de dollars.

PROFIL DU SERVICE

L'état-major est constitué d'un directeur à temps plein, de trois capitaines-cadres à 10 heures par semaine chacun. Un quatrième capitaine-cadre est permanent et est affecté à la division de la prévention. Il est appelé à supporter ses collègues aux opérations lors d'appels d'urgence, ce qui nous assure d'avoir, en tout temps, un officier-cadre durant les interventions afin de représenter la Ville auprès des citoyens et respecter les exigences en matière de santé et de sécurité au travail. Quatre lieutenants et dix-neuf pompiers à temps partiel, répartis sur deux équipes, viennent compléter l'organisation. Le Service compte également une secrétaire administrative à temps partiel, à raison de 24 heures par semaine réparties sur trois jours.

STATISTIQUES CONCERNANT L'ÂGE ET LES ANNÉES D'EXPÉRIENCE DES POMPIERS DU SERVICE

Âge		Année d'expérience	
50-59	01	17 ans et +	01
40-49	08	13-16	02
30-39	11	9-12	05
20-29	08	5-8	09
		1-4	11

Le Service de sécurité incendie compte un effectif de 30 membres répartis selon l'organigramme suivant :

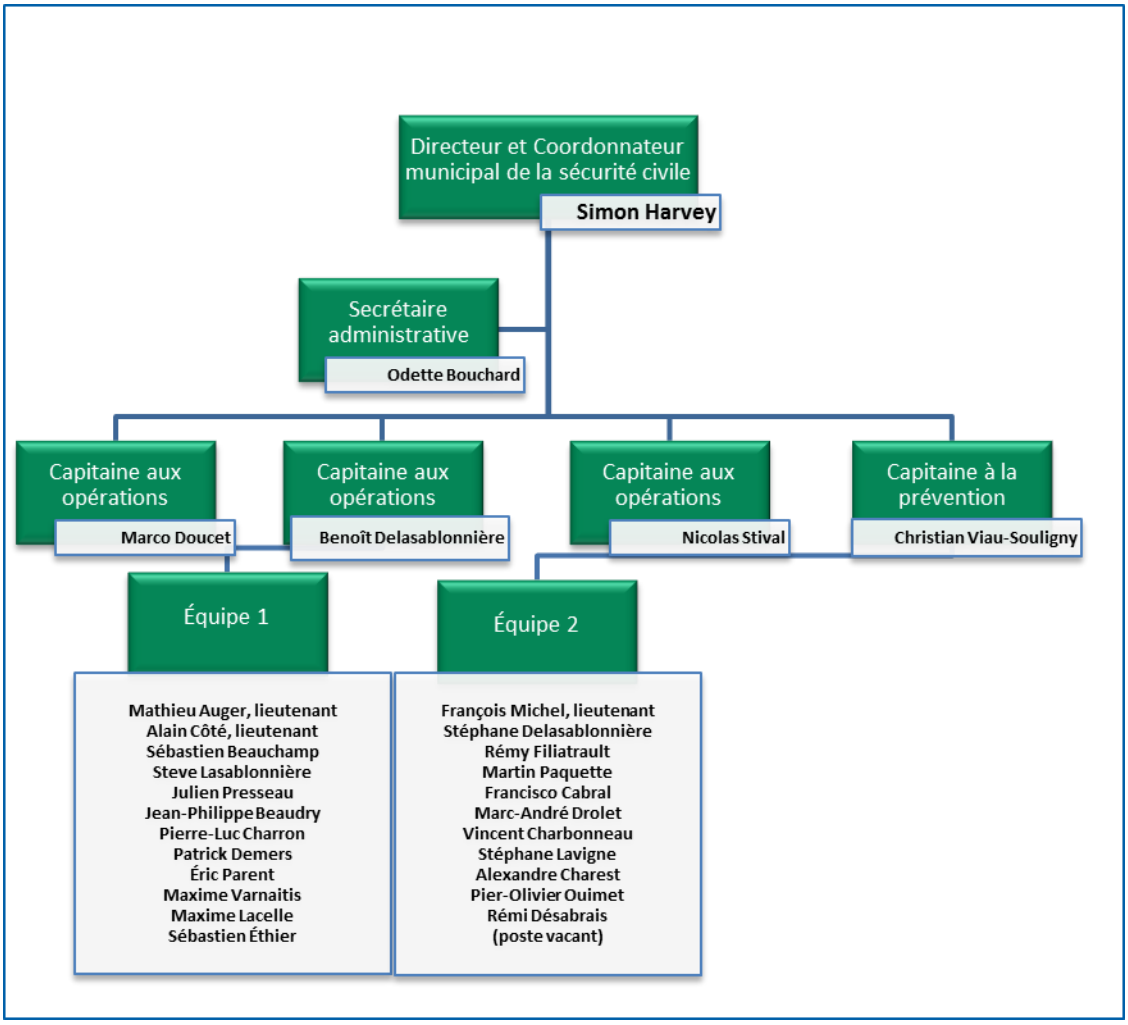

INTERVENTIONS

Le Service est intervenu à 285 appels d'urgence au cours de l'année. De ce nombre, 45 appels étaient reliés au schéma de couverture de risque pour un total de 15,8 % des appels. On dénote une diminution de 29 appels par rapport à 2013 et le nombre d'appels relatifs au schéma de couverture de risques est légèrement plus élevé par rapport à celui de 2013 (39).

123, rue Amélie

Inondation – rue des Agrégats

Nous avons une moyenne de temps de réponse de 11:07 minutes pour les appels relatifs au schéma et de 17:04 minutes pour l'ensemble des autres appels sur le territoire. En moyenne, 12 pompiers ont répondu aux appels du schéma et 8 pour l'ensemble des autres appels. Il semble difficile d'atteindre l'objectif de dix pompiers, tel que requis pour les appels relatifs au schéma, dans un délai de 15 minutes. Le temps de mobilisation aux postes est d'environ huit minutes, ce qui nous laisse seulement sept minutes pour parcourir le territoire. La disponibilité du personnel durant la période de jour affecte également cette donnée.

Nous avons eu environ 1 070 830 $ de pertes en bâtiments et contenus suite à des incendies. On dénote 23 blessés lors de nos différentes interventions et aucun décès dans un accident de la route.

Voici en détail le nombre d'appels par catégorie en 2014 ainsi que la période dans la semaine où les appels sont logés :

Code	Nature des interventions	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1	Entraide	2	1	1		1	1	2	4	1				13
2	Réanimation, assistance médicale				2						1			3
3	Assistance à la police													
4	Assistance aux citoyens					1	5					1		7
5	Fausse alerte				1			1			1			3
6	Sauvetage													
7	Inondation				2		27					1		30
8	Noyade													
9	Prévention SLL d'un accident													
10	Étendre de l'absorbant								1					1
11	Secours lors de tempêtes de neige, verglas													
12	Secours lors de grands vents													
13	Feu de rebut (poubelle, conteneur)						1						6	7
14	Feu de débris			1										1
15	Feu de cuisson (cuisinière, BBQ)													
16	Feu de véhicule	2		1					1			1	1	6
17	Feu de cheminée		3	1	1							1		6
18	Feu de forêt													
19	Feu de broussailles, herbes, feuilles								2					2
20	Feu de bâtiment		2	1	1		1		1	3				9
21	Feu de matelas													
22	Feu d'appareillage électrique relié au bâtiment					1								1
23	Feu d'appareil électrique, équipements	1			2		1							4
24	Senteur de fumée	2									1		2	5
25	Senteur de gaz (naturel ou propane)					1								1
26	Senteur d'essence, huile											1		1
27	Système détecteur CO en opération			3			1		1					5
28	Système d'alarme en opération	4	1	1		3	4	3	4	4	2	3		29
29	Système de gicleur en opération													
30	Explosion suivie d'un incendie													
31	Alerte à la bombe													
32	Plainte pour risque d'incendie													
33	Accident (routier, ferroviaire, aérien)	2		2		1	3		1			2	3	14
34	Protection incendie lors d'événements													
35	Divers	2	3		2		46	2				3		58
36	Assistance aux ambulanciers							2						2
37	Branche en contact avec des fils électriques	1								1	1	7	1	11
38	Dégât d'eau	1		1					1			1		4
39	Matière dangereuse					2								2
40	Alarme incendie annulée			2		1	3	1	3	4			3	17
41	Vérification préventive												1	1
42	Désincarcération											1	1	2
43	Fuite de gaz						1							1
44	Fuite d'essence, huile					1	1							2
45	Vérification feu à ciel ouvert	1			1	12	4	3	6	1	4	4	1	37
46	Feu appareillage électrique non relié au bâtiment, H.-Q.													
47	Sauvetage nautique													
	Total appels relatifs au SCR	**4**	**6**	**3**	**2**	**4**	**5**	**3**	**5**	**7**	**2**	**4**		**45**
	Total d'interventions pour l'année	**18**	**10**	**14**	**12**	**24**	**99**	**14**	**25**	**14**	**10**	**26**	**19**	**285**

Note : les lignes surlignées en jaune représentent les appels relatifs au schéma de couverture de risques.

RÉPARTITION DES APPELS SELON LES HEURES ET LE JOUR

	0 h / 03 h 59	04 h / 07 h 59	08 h / 11 h 59	12 h / 15 h 59	16 h / 19 h 59	20 h / 23 h 59	TOTAL
Dimanche	1	1	7	4	8	1	**22**
Lundi	1	2	8	7	7	10	**35**
Mardi	4	4	14	10	31	29	**92**
Mercredi	1	1	3	6	8	1	**20**
Jeudi	3	1	5	9	7	2	**27**
Vendredi	2	1	6	16	19	5	**49**
Samedi	9	4	8	8	7	4	**40**
TOTAL	**21**	**14**	**51**	**60**	**87**	**52**	**285**

NOMBRE DE POMPIERS SELON LE TYPE D'APPEL

	MOYENNE POMPIER SCHÉMA	MOYENNE POMPIER POUR LES AUTRES APPELS	MOYENNE TEMPS RÉPONSE SCHÉMA	MOYENNE TEMPS RÉPONSE POUR LES AUTRES APPELS
Janvier	11,5	00:12:30	9,9	00:17:13
Février	11,2	00:16:24	9,3	00:13:36
Mars	16,0	00:11:40	8,4	00:15:38
Avril	19,0	00:11:30	7,8	00:14:30
Mai	11,0	00:10:30	7,2	00:14:18
Juin	11,5	00:09:45	4,4	00:43:46
Juillet	7,0	00:09:20	8,7	00:15:16
Août	12,2	00:14:00	7,3	00:15:21
Septembre	14,2	00:11:40	10,8	00:17:17
Octobre	15,5	00:11:30	8,3	00:12:30
Novembre	11,8	00:14:30	7,2	00:13:16
Décembre	N/A	N/A	9,5	00:12:09
Moyenne annuelle	**12,0**	**00:11:07**	**8,0**	**00:17:04**

NOMBRE ANNUEL DE RECHERCHES DES CAUSES ET CIRCONSTANCES DES INCENDIES (RCCI) SUR LE TERRITOIRE

MOIS	1	2	3	4	5	6	7	9
Janvier								2
Février			1		2			
Mars					1			1
Avril				1				1
Mai				1				
Juin						1		1
Juillet								
Août								2
Septembre	1						1	1
Octobre								
Novembre								1
Décembre	4							1
TOTAL	**5**		**1**	**2**	**3**	**1**	**1**	**10**
TOTAL DES RCCI POUR L'ANNÉE 2014 : 23								

LÉGENDE :

1 Incendie criminel ou suspect
2 Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation
3 Utilisation inadéquate du matériau enflammé
4 Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique
5 Défaut de conception, de construction ou d'installation
6 Mauvaise utilisation d'un équipement
7 Erreur humaine
9 Autres

NOMBRE DE SORTIES, LE TEMPS DE RÉPONSE ET LE POURCENTAGE DE LA FORCE DE FRAPPE DANS LE DÉLAI PRÉVU

	MOYENNE DU TEMPS DE RÉPONSE	NOMBRE DE SORTIES	NOMBRE DE SORTIES DONT LA FORCE DE FRAPPE A ÉTÉ ATTEINTE	POURCENTAGE DE LA FORCE DE FRAPPE DANS LE DÉLAI PRÉVU
Janvier	00:12:30	4	4	100 %
Février	00:16:24	6	3	50 %
Mars	00:11:40	3	1	33 %
Avril	00:11:30	2	1	50 %
Mai	00:10:30	4	4	100 %
Juin	00:09:45	4	4	100 %
Juillet	00:09:20	8	7	88 %
Août	00:14:00	5	4	80 %
Septembre	00:11:40	6	3	50 %
Octobre	00:11:30	2	0	0 %
Novembre	00:14:30	4	2	50 %
Décembre	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL	**00:11:07**	**48**	**33**	**69 %**
Délai de réponse moyen pour les appels relatifs au schéma				**00:11:07**

PERTES MATÉRIELLES DES BÂTIMENTS INCENDIÉS

	VALEUR DES BÂTIMENTS	PERTE DES BÂTIMENTS	PERTE DE CONTENU	VALEUR PROTÉGÉE	PERTE PAR HABITANT
Janvier	1 057 000 $	0 $	0 $	1 057 000 $	0,00 $
Février	926 200 $	35 000 $	8 000 $	891 200 $	2,42 $
Mars	577 300 $	30 000 $	1 000 $	547 300 $	2,08 $
Avril	341 200 $	285 600 $	100 000 $	55 600 $	19,78 $
Mai	1 111 300 $	30 $	0 $	1 111 270 $	0,00 $
Juin	829 400 $	5 000 $	0 $	824 400 $	0,35 $
Juillet	1 157 200 $	0 $	0 $	1 157 200 $	0,00 $
Août	985 700 $	184 600 $	150 000 $	801 100 $	12,78 $
Septembre	1 848 100 $	236 600 $	35 000 $	1 611 500 $	16,39 $
Octobre	461 200 $	0 $	0 $	461 200 $	0,00 $
Novembre	952 300 $	0 $	0 $	952 300 $	0,00 $
Décembre	0 $	0 $	0 $	0 $	0,00 $
TOTAL	**10 246 900 $**	**776 830 $**	**294 000 $**	**9 470 070 $**	**53,80 $**
Pourcentage des pertes matérielles des bâtiments incendiés					**7,6 %**

FORMATION ET MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Dans le but de respecter le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* ainsi que les exigences de la CSST, la direction a mis en place un programme de formation afin que tous les pompiers du Service répondent aux critères requis.

Tous les membres du Service doivent détenir la formation «Pompier 1», laquelle dure environ 430 heures et enseigne les méthodes de base de combats d'incendie. Au terme de ce cours, le pompier est en mesure de répondre aux appels d'urgence. Les spécialisations n'y sont pas étudiées.

Pour la conduite et l'opération des véhicules autopompes et élévation, une formation accréditée est requise. De plus, nous offrons des services spécialisés à nos citoyens, soit la désincarcération et le sauvetage sur plan d'eau (eau vive et glace). Ces spécialités nécessitent une formation de 30 heures chacune.

Les cours sont offerts selon les disponibilités budgétaires, les besoins du Service et la disponibilité des pompiers. Le processus de formation est échelonné sur plusieurs années. Le pompier qui est embauché et qui ne détient aucune formation peut compléter celle-ci sur une période de plus ou moins quatre ans.

En 2014, quatre pompiers ont complété la formation «Sauvetage sur glace» et quatre pompiers ont reçu la formation «Autosauvetage» et un pompier la formation «Désincarcération».

de gauche à droite : Nicolas Stival, capitaine aux opérations, Michel Labrèche, pompier, Julien Presseau, pompier, Éric Parent, pompier, Stéphane Lavigne, pompier, Christian Viau-Souligny, capitaine à la prévention, Simon Harvey, directeur et Bruno Laroche, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord.

Il est primordial que chaque pompier dispose des différentes compétences requises afin de répondre efficacement, et de façon sécuritaire, à tous les types d'appels.

D'autres formations portant sur divers sujets peuvent être offertes en cours d'année.

Pour les officiers, le principe est le même. La loi les oblige à détenir la certification «Officier 1», ce qui correspond à environ 150 heures de cours. Un de nos officiers n'a pas encore cette certification. Il a complété le cours «Instruction 1», qui est un cours préalable au programme «Officier 1». Le processus se poursuit en 2015. À noter qu'un poste de lieutenant est toujours vacant suite à la nomination d'un lieutenant au poste de capitaine aux opérations à la fin 2011. Deux capitaines ont complété la formation et réussi la certification «Officier 2». Cette qualification est requise pour occuper un poste de gestion dans un service de sécurité incendie.

Outre les qualifications à respecter, deux officiers ont assisté à des séminaires portant sur la gestion d'une intervention. Ces expériences acquises viennent compléter leur savoir.

Au total, 369 heures de formation ont été prises en 2014 au Service de sécurité incendie.

TABLEAU DES COMPÉTENCES ACQUISES

Niveau de formation	Nombre	Sur une possibilité de :
Pompier 1	28	28
Pompier 2	3	n/a
Opérateur d'autopompe	28	28
Opérateur véhicule élévation	26	28
Désincarcération	27	28
Sauvetage sur plan d'eau	19	28
D.É.P. sécurité incendie	15	n/a
Officier 1	9	10
Officier 2	4	5
Technicien en prévention des incendies	6	n/a

Note : au 31 décembre 2014, un poste de pompier était vacant.

Au total, 36 heures de maintien des compétences ont été offertes aux pompiers du Service de sécurité incendie. Ces entraînements se sont déroulés tout au long de l'année. Plus de 876 heures de pratiques ont été données à l'ensemble du personnel. Nous avons une moyenne de présence de 68 % aux pratiques.

Nous avons vu, entre autres, les sujets suivants :

- Communications radio;
- Sauvetage sur glace (parties théorique et pratique);
- Structures de bâtiments;
- Sauvetage sur plan d'eau (partie théorique);
- Remplir un rapport d'intervention;
- Lecture du feu;
- Méthodes de sauvetage d'un pompier;
- Stabilisation d'un véhicule accidenté;
- Bilan annuel.

ÉQUIPEMENTS ET VÉHICULES

Durant l'année, il y a eu 575 déplacements de véhicules incendie afin de répondre aux différents appels d'urgences, soit 75 de moins qu'en 2013 et nous comptons un accident mineur avec les véhicules du Service durant l'année 2014. Voici un résumé des déplacements par véhicule :

NOMBRE DE SORTIES PAR VÉHICULE

Véhicule	Année	Description	Nombre de sorties	Coût d'opération	Coût par sortie	Année de remplacement
1001	2014	État-major	85	5225,43 $	61,48 $	2020
1002	2005	Liaison	42	3777,14 $	89,93 $	2015
1002-A	2015	Liaison				
1003	2009	Liaison	91	8548,16 $	93,94 $	2017
1011	2004	Autopompe	173	11039,15 $	63,81 $	2019
1021	1990	Élévation	18	30881,00 $	1715,61 $	2016
1041	2009	Autopompe citerne	81	7437,79 $	91,82 $	2029
1042	2006	Autopompe citerne	82	9732,07 $	118,68 $	2026
1081	1998	Embarcation nautique	1	112,31 $	112,31 $	2015
1091	2005	VTT	1	72,80 $	72,80 $	2018
1092	2005	Remorque	1	0	0	2018
Total			**575**			

Note : le véhicule 1002 a été remplacé en cours d'année par le 1002-A.

BORNES SÈCHES ET RÉSERVOIRS

Nous avons maintenant 41 points d'eau, soit 35 bornes sèches avec réservoirs et 6 bornes sur des lacs.

Identification	Nom	Localisation	Quantité (gallon)
1	Évêque	187, rue de l'Évêque	4000
2	Poste #2	673, rue Filion	10000
3	Alizé	115, rue de l'Alizé	6000
4	Robitaille	320, rue Robitaille	6000
5	Saphir	119, rue des Améthystes	6000
6	L'Oiselet Nord	182, rue de l'Oiselet	6000
7	L'Accueil	Rue de L'Accueil intersection rue Rochon	6000
8	Artisan	114, rue de l'Artisan	6000
9	Rose-Morin	98, rue Rose-Morin	6000
10	Havre	Intersection rue de la Plénitude	6000
11	Cervidés	Rue des Cervidés	6000
12	L'Oiselet Sud	52, rue de l'Oiselet	6000
13	Capricieuse	143, rue de la Capricieuse	7500
14	Bourgogne	101, rue de Bourgogne	6000
15	Grenoble	Rue du Havre intersection rue de Grenoble	7500
16	Grenat, du	En face du 145, rue du Grenat	7500
17	Grands-Pics	Intersection rue des Grands-Pics et des Bécasseaux	7500
18	Pensées, des	119, rue des Pensées	7500
19	Bédard	264, rue Bédard (à côté du)	7500
20	Louise	Rue Louise	7500
21	Downing	225, rue Downing	6000
22	Halte	Rue de la Halte	7500
23	Stella	Rue Stella	7500
24	Fortier	Rue du Domaine-Fortier	7500
25	Marc-André	Rue Marc-André	7500
26	Balbuzards	Rue des Grands-Pics (Balbuzards)	7500
27	Celtes	Rue des Celtes	7500
28	Quiétude	Rue de la Quiétude	7500
29	Beaupré	Rue des Grands-Pics (Beaupré)	7500
30	Faucons	Rue des Faucons	7500
31	Bernard	Rue Bernard (des Sarcelles)	7500
32	Curé-Presseault	Rue Downing	7500
33	Cuivres, des	Rue des Cuivres	7500
34	Jacques	Rue Jacques	7500
35	Chambord	Rue Chambord	7500
1	Lac Légaré	Coin rue Robert et rue du Tour-du-lac	
2	Adamas	103, rue l'Adamas	
3	Du Boisé	119, rue du Boisé	
4	Lac Laniel	144, rue Crevier	
5	Lac Cousineau	651, côte Saint-Nicholas	
6	Lac Noël	Intersection rue du Lac-Noël et montée de l'Église	

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Un total de 2349 permis de feu en plein air et feu d'ambiance a été délivré durant l'année 2014, tel que décrit au graphique ci-dessous :

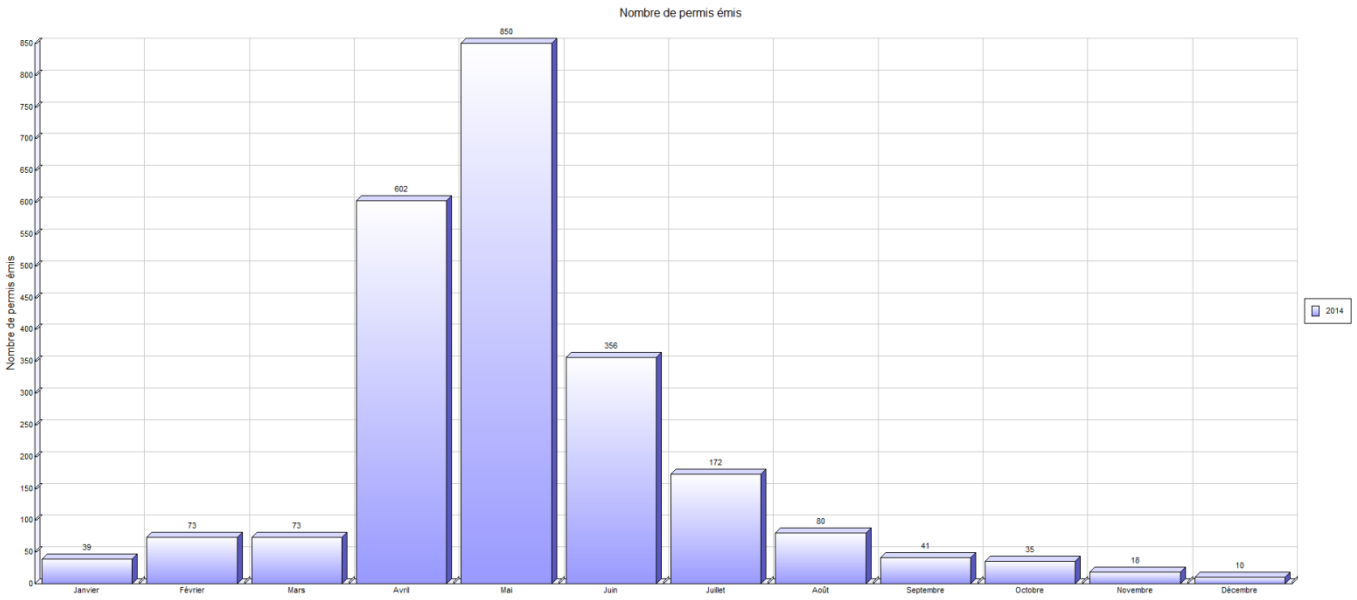

Vingt-trois (23) constats d'infraction ont été émis au cours de l'année pour des feux à ciel ouvert ou des installations non conformes.

INSPECTION DES RISQUES

Dans un premier temps, avec l'expérience de l'année précédente, une refonte de la catégorisation des risques a eu lieu sur le territoire ainsi que la mise à jour du nombre de risques présents sur le territoire. Cela a eu pour effet d'abaisser le nombre total de risques.

La nouvelle liste se compare comme suit :

	Nombre total de risques	Fréquence d'inspection	Nombre à inspecter en 2014	Inspections effectuées en 2014	%
Risque faible	5000	5	1002	1002	100 %
Risque moyen	43	3	14	14	100 %
Risque élevé	28	1	28	28	100 %
Risque très élevé	19	1	19	19	100 %

L'explication marquée réside dans le reclassement des deux (2) catégories d'usage suivantes : les garderies en milieu familial étaient classées dans les risques moyens; elles ont été catégorisées de risques faibles en raison du peu d'enfants (9 et moins) et qu'il n'y a aucun enfant demeurant durant la nuit. L'autre catégorie étant les ressources intermédiaires, elles étaient classées comme étant un risque très élevé. Ces dernières ont ainsi passé à un risque élevé en fonction de la surveillance 24 heures sur 24 par un responsable et que la quantité inférieure à 9 personnes hébergées, la moyenne est autour de 5 résidants.

D'autre part, il est à noter que, pendant l'année 2014, des démarches ont eu lieu avec la direction du Centre le Florès afin d'obtenir la liste des ressources intermédiaires ayant pignon sur rue à Saint-Colomban. Malheureusement, malgré les quelques tentatives, la liste n'a toujours pas été transmise. Les démarches auprès du Centre le Florès continueront en 2015, cela risque d'augmenter le nombre de risques élevés pour 2015.

Finalement, la liste des risques a été mise à jour puisque plusieurs commerces identifiés initialement ont été fermés depuis.

LES RISQUES FAIBLES

En 2014, la période d'inspection des risques faibles s'est vue s'étirer de la mi-mai au début décembre avant d'atteindre le chiffre de 1002 visites effectuées. De façon générale, l'accueil des citoyens fut plus que positif et aucune plainte n'a été signalée par les citoyens concernant le travail des pompiers.

lemirabel.ca LE MIRABEL, le

En 2013, des 1025 résidences visitées par les pompiers à Saint-Colomban, 577 comptaient une ou plusieurs non-conformités PHOTO GRACIEUSETÉ

SÉCURITÉ INCENDIE À SAINT-COLOMBAN

Un millier de résidences inspectées cet été

Pour l'année 2014, malgré le fait que plus de jours par semaine et quelques samedis ont été alloués, il a été difficile d'atteindre l'objectif visé. En rétrospective, trois éléments ont été relevés expliquant cette difficulté supplémentaire.

Premièrement, l'année 2014 est la première année où nous avons eu à gérer les absents des années antérieures. À la place de cibler un secteur et de procéder au porte-à-porte de chacune des adresses de la rue, il a plutôt été nécessaire de retourner aux adresses spécifiées. Cela a comme répercussion de traiter moins d'adresses par rue. Par exemple : au lieu de faire 30 adresses dans une rue, il était possible de se déplacer dans cette même rue et de procéder à seulement 5 adresses. Cela a eu un impact direct sur les temps de déplacement dans l'atteinte de l'objectif.

Deuxièmement, malgré une plus grande plage horaire offerte, plusieurs journées n'ont pas été comblées par les pompiers. Cette situation peut s'expliquer par le système de fonctionnement actuel, lequel se résume à planifier une journée de formation aux pompiers intéressés à faire de la prévention. Cette formation est obligatoire et elle est octroyée avant que les pompiers débutent le programme de prévention annuel. Le constat pour 2014 est que quelques pompiers ayant reçu la formation n'ont participé à aucune journée de prévention. De plus, dans cette même optique, certains pompiers avaient des plages de disponibilité beaucoup moins grandes cette année que par le passé.

Troisièmement, la productivité sur le terrain des pompiers diffère. Il s'est avéré qu'en comparant la productivité de l'ensemble des pompiers ayant fait de la prévention, un écart de visites journalières a été constaté. Cet écart s'attribut possiblement à l'approche client plus marquée chez certains ou bien l'expérience dans d'autres milieux

pour d'autres pompiers. Il sera également intéressant de revoir le formulaire d'inspection en soi. Il y a, sans aucun doute, trop de renseignements à compiler qui ne sont pas nécessairement utilisés à plein efficience. Dans cette perspective, la refonte du programme de prévention des risques faibles sera à revoir, sachant que pratiquement un ménage sur cinq a une problématique avec ses avertisseurs de fumée.

VOLET ÉDUCATION DU PUBLIC

FORMATION

Cette année, le volet éducation du public fut ciblé auprès des CPE et de la résidence pour aînés. En effet, une formation sur le maniement des extincteurs portatifs et des risques d'incendie possibles dans les CPE a été offerte au CPE Munipuce.

Également, l'ensemble des responsables et employés de la résidence pour aînés Le Bonheur d'Anny ont pu bénéficier d'une formation des risques incendie, du plan de mesures d'urgence et de l'évacuation des résidants en plus d'une formation sur le maniement des extincteurs portatifs.

COMMUNICATIONS

En termes de communications, il est important de mentionner l'arrivée en poste au sein de la Ville d'une conseillère en communications. Cette nouvelle fonction facilite le travail en matière de la divulgation des communiqués de presse et de l'exposition médiatique de la Division de la prévention dans les divers médias régionaux.

Également, au cours de l'année 2014, en plus des multiples messages de prévention incendie publiés dans le journal local le Colombanois, il y a eu l'ajout d'une section «Rappels de produits» sur le site internet de la Ville. Cette section permet d'obtenir les produits ayant eu un rappel et ayant une problématique liée à la sécurité incendie. Le lien gouvernemental «Canadiens en santé» est également disponible et permet aux citoyens de procéder à leurs propres recherches de produits.

LE PROGRAMME *TOUJOURS PRÊTS !*

L'année 2014 a permis de procéder à la remise des diplômes et badges aux scouts ayant participé fièrement au programme *Toujours Prêts !*

A Saint-Colomban

Scouts et pompiers travaillent main dans la main!

H.P.
Publié le: Lundi 9 juin 2014 16:25:49 HAE
Mise à jour: Lundi 9 juin 2014 16:27:40 HAE

Des scouts bien fiers à Saint-Colomban : Ariane Bertrand, Victor Bertrand, Joriane Boissonneault, William Bujold, Estelle Morissette, Miguel Poirier, Danäe Waterbury, Mathieu Wilson-Lauzon et Samuel Bolduc, avec le capitaine Christian V. Souligny.

Les jeunes du 63e Groupe Scout de Saint-Colomban ont été honorés pour leur engagement communautaire en matière de prévention des incendies.
Pour l'occasion, le Service municipal de sécurité incendie leur a remis un badge de la Fédération québécoise du scoutisme.
C'est l'an dernier que la Division de la prévention du Service de sécurité incendie et le Groupe Scout ont uni leurs forces dans le cadre du programme Toujours Prêts! *Tout au long de l'année, les jeunes ont participé à deux activités de formation, une première concernant les systèmes de chauffage au bois, puis une seconde en lien avec la qualité de service et d'approche citoyen.*
Ils ont par la suite pu donner des conseils de prévention lors de la fête de la Famille et ainsi rappeler aux citoyens l'importance de préparer leur système de chauffage au bois avant l'arrivée de l'hiver. De plus, à l'automne, ils ont accompagné des membres du Service de sécurité incendie lors de visites à domicile visant à sensibiliser les citoyens sur la sécurité incendie.
«Nous sommes fiers des retombées qu'un tel programme ont sur les jeunes scouts. En plus de les sensibiliser et d'en faire des porte-parole en matière de sécurité, il permet une belle collaboration entre les gens de la communauté, les services de la Ville et le 63e Groupe Scout», a déclaré Christian V. Souligny, capitaine à la prévention de la Division de la prévention.
Devant le grand succès du programme, la Ville et le Groupe Scout réitéreront l'expérience cette année, mais cette fois sous les thèmes de la réanimation cardiorespiratoire (RCR) et de la sécurité civile.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

La Division de la prévention a été présente dans plusieurs événements au cours de l'année 2014 :

- La fête du printemps,
- La fête de la famille,
- La journée Canadian Tire,
- La journée du Carrefour du Nord.

Les pompiers vont à la rencontre des citoyens

Par Carole-Anne Jacques

Jeudi 16 octobre 2014 13:17:29 HAE

Gracieuseté

Sur la photo, on retrouve Francisco Cabral, pompier et technicien en prévention des incendies à la Ville de Saint-Colomban ainsi que Marc-André Drolet, pompier à la Ville de Saint-Colomban

Dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, les membres du Services de sécurité incendie de certaines villes de la MRC, soit Saint-Jérôme, Saint-Hyppolite, Sainte-Sophie et Saint-Colomban, étaient réunis au Canadian Tire de Saint-Jérôme afin de rencontrer les citoyens. Ils ont profité de cette rencontre pour leur donner des conseils en matière de prévention des incendies. Ainsi, le 11 et 12 octobre, les pompiers ont distribué de la documentation et ils ont discuté de risques électriques, thème de la campagne de prévention de cette année.

ENTENTE RELATIVE AU CAS D'INSALUBRITÉ MORBIDE

Cette entente permet de mobiliser l'ensemble des acteurs relatifs à ce genre de situation, tels que policiers, pompiers, le Service d'aménagement, environnement et urbanisme, le Centre de santé et des services sociaux de Saint-Jérôme et la Direction de la santé publique. Lorsque des personnes sont prises avec des problèmes d'accumulation morbide, c'est leur santé et leur sécurité qui sont compromises. Avec ce partenariat, le travail de l'ensemble des intervenants se mobilise rapidement et il n'est pas nécessaire d'attendre que le propriétaire souffrant de cette situation demande lui-même de l'aide.

Insalubrité morbide : Saint-Colomban prête à intervenir (Kim Nunès)

Publié le 10 octobre 2014

© Photo André Bernier

On reconnaît Claude Panneton, directeur général de la Ville de Saint-Colomban, Jean Dumais, maire de Saint-Colomban, Réjeanne Pilote, directrice générale du CSSS de Saint-Jérôme, Éric Goyer, directeur de la santé publique des Laurentides et Daniel Rivet, directeur adjoint au service de police Mirabel.

LE GUIDE DU CITOYEN APRÈS SINISTRE

Ce guide est une version adaptée de celui de la Ville de Gatineau. Ce guide sera remis au citoyen par les pompiers lors d'une intervention ou aux personnes ayant subis un sinistre. Ce guide permet aux citoyens d'orienter leur démarche dans les moments s'échelonnant immédiatement après un sinistre jusqu'aux jours suivants l'événement. L'adaptation du guide a permis d'inclure le volet en matière de sécurité civile, ce qui reflète les interventions des deux dernières années du Service de sécurité incendie de Saint-Colomban.

Par Carole-Anne Jacques, lundi 12 janvier 2015 15:21:38 HNE

La Ville de Saint-Colomban offre dorénavant un guide de l'après sinistre.

Afin de mieux accompagner les citoyens lors d'un sinistre, le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Colomban a produit un guide. Avec cet outil, la Ville souhaite optimiser l'aide aux citoyens lors de situations souvent émotives et ainsi mettre à la disposition des sinistrés l'ensemble de l'information en plus des ressources nécessaires en vue du rétablissement de leur situation. « Nous sommes ravis d'avoir pu produire ce guide puisqu'il est important pour le Service de sécurité incendie d'offrir le meilleur service possible à ses citoyens vivant un sinistre. Cet outil permet aux sinistrés d'être accompagné tout au long de leur démarche, et ce, même après le départ des pompiers », a déclaré Christian Viau-Souligny, capitaine à la prévention au Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Colomban. Produit à 100 exemplaires, ce guide est remis aux propriétaires de résidences situées dans la municipalité. Que ce soit un désastre à la suite d'un incendie ou d'une tempête, d'une inondation ou d'un événement d'envergure, ce document guidera les citoyens au travers des étapes. Il fournit des détails importants sur les différentes procédures administratives, selon le type de sinistre, mais également toute l'information en lien avec la réintégration du domicile.

SÉCURITÉ CIVILE

La première phase du Plan municipal de sécurité civile a été complétée et adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 11 mars 2014. Le travail se poursuivra en cours d'année 2015 afin de développer sa deuxième phase.

Nous avons vécu deux (2) événements en cours d'année abordant la sécurité civile, soit deux périodes de pluies diluviennes, les 13 et 24 juin. Ces deux événements météorologiques ont généré environ 79 appels principalement pour des inondations de sous-sols, des débordements de fossés et des affaissements de rues. Les dommages ont affecté surtout le réseau routier du secteur plus au sud. Le maire a déclaré l'état d'urgence local le 24 juin au soir en lien avec ces pluies. La capacité de la Ville de réponse aux sinistres a été dépassée. Nous avons dû mobiliser des ressources externes, notamment des entrepreneurs en excavation, afin de réparer et reconstruire les routes endommagées par les inondations.

Nous avons abordé l'axe de prévention lors de la semaine de la sécurité civile au mois de mai. Une table avec des dépliants sur différents sujets a été installée à la bibliothèque afin de sensibiliser les citoyens sur les comportements à adopter en prévision, mais surtout en cas de sinistres. Nous avons mis l'accent sur la trousse «72 heures». De plus, les dépliants «En cas d'urgence, êtes-vous prêt?» ont été distribués aux résidants lors de nos visites de prévention résidentielles.

OBJECTIFS 2015

- Terminer le Plan municipal de sécurité civile;
- Adopter le nouveau Règlement sur la sécurité incendie;
- Développer les divers programmes d'éducation du public;
- Terminer la mise à jour des plans d'intervention selon le nouveau modèle adopté;
- Compléter les étapes en vue de renouveler le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Terminer le projet de remplacement de la tour de communication;
- Procéder à l'acquisition et l'implantation d'un logiciel de gestion.